



Grande Muraille verte au Sahel, déforestation massive en Afrique de l'Ouest côtière

Jacques Berthelot (jacques.berthelot4@wanadoo.fr), SOL, 8 septembre 2021

Le Congrès Mondial de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) s'est ouvert à Marseille le 3 septembre 2021¹ et se terminera le 11 septembre. En présence de nombreuses personnalités internationales, et de chefs d'Etat, dont le Président Emmanuel Macron et l'ancien Président du Niger, Mahamadou Issoufou, et le Commissaire de l'UEMOA (Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest) chargé de l'agriculture, des ressources en eau et de l'environnement, Kako Nubukpo, qui s'est félicité de l'engagement de Mahamadou Issoufou pour la Grande Muraille Verte².

Si tous les Etats, institutions internationales et tous les humains doivent se mobiliser fortement pour faire face à ce défi majeur pour la survie des générations futures, il est utile de souligner les limites de la lutte de l'Afrique de l'Ouest pour son environnement, avec la contradiction entre, d'un côté, le projet de Grande muraille Verte (GMV) au Sahel et, de l'autre, l'accélération de la déforestation au Sahel et encore plus en zone côtière.

Soulignons aussi l'ambiguïté du président Macron ayant mis en place d'honneur l'ex-Président Mohamadou Issoufou, ancien président aussi de la ZLECAf (Zone de libre-échange continentale africaine), soutenue politiquement et financièrement par l'UE, dont la France, alors que sa mise en œuvre formelle depuis janvier 2021 est fictive puisque ni les droits de douane (à réduire de 90% dans les échanges intra-Africains) ni les règles d'origine n'ont été adoptés. La France maintient aussi des relations étroites avec le Président Issoufou pour que Orano poursuive l'exploitation de l'uranium sur le site d'Imouraren³.

I – Les limites de la Grande Muraille Verte

Dans un article du 10 septembre 2020, Laurence Caramel du journal Le Monde écrit que *"Quinze ans après son lancement, le projet de Grande Muraille verte reste un mirage... Au Mali, au Nigeria, en Mauritanie ou à Djibouti, cette initiative-phare du continent, à laquelle sont associés les onze pays de la bande sahélienne, se résume à de maigres parcelles de quelques milliers d'hectares de reboisement... Le premier rapport d'évaluation, commandé par la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification et dévoilé lundi 7 septembre, acte ce modeste bilan : seulement 4 millions d'hectares ont été aménagés sur les 100 millions visés d'ici à 2030... Le chercheur indépendant Ronan Mugelé se montre, à l'issue de sa thèse intitulée « La Grande Muraille verte, géographie d'une utopie environnementale au Sahel » (2018), beaucoup plus sceptique : " Son impact sur le pastoralisme, et les tensions qu'il peut alimenter en soustrayant des zones de pâturages dans un contexte de raréfaction des ressources, est fortement questionné par les chercheurs qui sont aujourd'hui sur le terrain"*⁴.

¹ Cérémonie d'ouverture de l'IHCN à Marseille, avec Benoit Payan, maire de Marseille : <https://www.facebook.com/marseilleville/videos/380556130264299>; voir aussi la vidéo de présentation des activités : https://www.bfmtv.com/marseille/videos/marseille-le-congres-mondial-de-la-nature-de-l-uicn-s-est-ouvert-au-public-samedi_VN-202109050074.html

² <https://www.facebook.com/kakonubukpofanpage/>

³ <https://www.orano.group/fr>

⁴ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/09/10/la-grande-muraille-verte-mirage-sahelien_6051715_3212.html

Soucieux de mettre en œuvre en France le "Green New Deal européen", le Président Macron a participé à un débat sur la Grande Muraille Verte lors du One Planet Summit du 11 janvier 2021⁵, et AgraPresse du 18 janvier 2021 rapporte que *"le Président de la République a indiqué son intention d'aller chercher des approvisionnements en protéines durables sur le continent africain, en complément d'un futur plan protéines européen" : "Je souhaite que nous puissions regarder toutes les protéines que nous pourrions produire sur le continent africain, afin de lui permettre de déployer plus vite son modèle agricole"*, dans l'intention louable de ne plus importer de soja d'Amérique du Sud pour y protéger l'environnement⁶. Le problème est que toute l'Afrique n'a produit que 3,1 millions de tonnes de soja (dont 98,6% en Afrique subsaharienne) et a eu un déficit des échanges de 8,9 millions de tonnes (après conversion en graine des 3,3 millions de tonnes de tourteaux s'ajoutant aux 4,8 millions de tonnes de graines), essentiellement aussi d'Amérique du Sud, même si 94,6 % du déficit provient de l'Afrique du Nord. Qu'importe que la production africaine soit déjà très insuffisante pour répondre à la consommation humaine et animale, le réflexe néocolonial persiste !

Quant au Niger, *"Quelque 200.000 tonnes de bois sont ainsi consommées tous les ans, soit l'équivalent de 100.000 hectares de forêt détruits... Car plus de 90% des ménages n'utilisent que le charbon de bois pour se chauffer durant le court hiver nigérien, s'éclairer et cuisiner à longueur d'année... Depuis 1990, les zones forestières du Sud ont perdu un tiers de leur surface, pour ne plus représenter que 1% du pays"*⁷, ce qui a incité le gouvernement à subventionner les réchauds à gaz. En réalité une meilleure solution pour les consommateurs et l'environnement consisterait à utiliser des fours à la balle de riz⁸.

II – La déforestation accélérée de l'Afrique de l'Ouest côtière

Selon l'inventaire forestier et faunique national (IFFN) *"90% de la surface de la forêt ivoirienne a disparu ces 60 dernières années, faisant de la Côte d'Ivoire un des pays de l'Afrique dont le taux annuel de déforestation est le plus élevé... Confrontés au braconnage et à la destruction progressive, les grands mammifères ont quasiment disparu, du fait des conflits de l'homme avec la faune, de plus en plus fréquents. En outre, 34 espèces ont rejoint la liste rouge"*⁹. Et cela s'accélère, selon un communiqué de presse du 28 février 2021 de Mighty Earth : *"47 000 hectares de déforestation – plus de quatre fois la taille de la ville de Paris – s'est produit dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire, au cours de l'année écoulée. Ceci en dépit de l'engagement du gouvernement et de l'industrie du cacao à atteindre zéro déforestation et à mettre en place un mécanisme de suivi conjoint dans le cadre de l'Initiative Cacao et Forêts"*¹⁰.

⁵ Ecouter le discours du Forum de l'investissement de la Grande Muraille Verte de Frank Riester, ministre du commerce extérieur français : <https://www.unccd.int/actions/great-green-wall-initiative/great-green-wall-accelerator>

⁶ Extrait du chapitre de Marie-Paule Murail sur *"Le contexte écologique du continent Africain"* dans *"Résistances africaines à la domination néocoloniale"*, coordonné par Martine Boudet, Editions Le Croquant, mars 2021.

⁷ <https://www.goodplanet.info/2015/07/27/pour-contrer-lavancee-du-desert-et-la-deforestation-le-niger-promeut-son-gaz/?cn-reloaded=1>

⁸ <https://www.youtube.com/watch?v=cysBb4Hq0Y4>

⁹ <http://www.commodafrica.com/01-07-2021-la-deforestation-en-cote-divoire-est-la-plus-forte-dafrique-avec-90-de-la-foret-disparue>

¹⁰ <https://www.mightyearth.org/2021/02/18/communique-de-presse-mighty-earth-sur-la-nouvelle-carte-de-responsabilite-du-cacao-3-0/>

La Côte d'Ivoire n'est pas un cas isolé, pas plus que le cacao n'est la seule cause de déforestation en Afrique de l'Ouest côtière, puisque *"Quatre-vingt-dix pour cent de la Forêt de Haute-Guinée et plusieurs services et fonctions écosystémiques qu'elle procure, comme des bassins versants qui assurent un approvisionnement durable en eau, ont déjà disparu suite aux activités humaines comme l'exploitation minière, la coupe de bois d'œuvre, l'agriculture et la conversion de la forêt en plantations de palmiers à huile et autres, à diverses échelles"*¹¹.

Quant au Nigéria, il a perdu 96% de ses forêts et perd environ 400 000 hectares de ses terres chaque année à cause de la déforestation¹². Le scandale politique est que *"51 % du charbon de bois importé par la Belgique provient du Nigeria, le pays avec le plus haut taux de déforestation annuel au monde, et le plus grand exportateur de charbon de bois tropical vers l'Union européenne"*¹³. La France n'est pas en reste puisque *"Chaque année, les Français consomment environ 130 000 tonnes de charbon de bois. Une étude menée par l'organisation non gouvernementale (ONG) « The Forest Trust » (TFT) en 2016 estime à près de 60 % la part du charbon de bois d'importation. Les principaux pays fournisseurs sont le Nigeria, les Pays-Bas et la Belgique, sachant que la production de ces deux derniers pays se traduit souvent par un ensachage de charbon de bois d'importation également issu d'Afrique. Toujours d'après cette étude, un tiers des sacs de charbon vendus en France ne mentionnent ni l'origine du bois, ni celle du pays mais TFT a établi que 15 % des sacs dont l'origine n'est pas indiquée étaient issues de charbon tropical"*¹⁴.

Le tableau suivant montre que la production de bois de chauffage en AO a augmenté deux fois moins vite en moyenne que la population de 1961 à 2020, sauf au Ghana, au Libéria et au Niger, ce qui s'explique par la baisse des ressources en bois et le recours à d'autres énergies.

Hausse de la production de bois de chauffage en Afrique de l'Ouest de 1961 à 2020, 1000 m³

	1000 hb	AO	Ghana	Libéria	Niger	Burkina	Mali	Sénégal	Nigéria	Côte d'Ivoire
1961	86733	88027	6286	1560	2161	6034	2537	2908	36237	6247
1970	106080	95250	7750	1547	2840	6818	2784	3419	38927	6733
1980	137799	105289	9647	2400	3847	7810	3086	4095	42150	7317
1990	180535	126674	12870	3453	5674	9242	3942	4687	50917	7577
2000	234749	156999	26725	4725	7805	7402	4731	5114	59349	8529
2010	307040	183931	37791	7008	9876	12785	5326	5427	63215	8947
2011	315538	186494	38985	7254	10092	12963	5385	5453	63600	8989
2012	324251	189128	40203	7508	10313	13145	5445	5478	63999	9035
2013	333182	191834	41448	7771	10539	13331	5505	5504	64414	9084
2014	342336	194612	42720	8044	10772	13520	5568	5530	64843	9137
2015	351718	197465	44018	8326	11010	13714	5631	5557	65288	9193
2016	361327	199840	45203	8597	11219	13870	5681	5570	65583	9201
2017	371160	202274	46410	8877	11433	14030	5731	5584	65891	9212
2018	381202	204770	47639	9166	11651	14193	5783	5598	66210	9225
2019	391440	206041	47639	9465	11875	14359	5835	5612	66541	9241
2020	401861	206042	47639	9465	11875	14359	5835	5612	66541	9241
2020/1961	463%	234%	758%	607%	550%	238%	230%	193%	184%	148%

Source : FAOSTAT

¹¹ <https://www.wabicc.org/fr/zone-de-fonction/reduire-la-degradation-la-deforestation-la-foret-et-la-perte-de-biodiversite-dans-les-mangroves-et-les-forets-des-hautes-terres/>

¹² <https://www.cnews.fr/monde/2019-01-18/le-nigeria-perdu-96-de-ses-forets-805846>

¹³ <https://wwf.be/sites/default/files/articles/files/RAPPORT-POLICY/FORESTS/BE/WWF-rapport-charbon-de-bois-FR.pdf>

¹⁴ <http://www.assemblee-nationale.fr/questions/detail/15/QE/18829>

Les tentatives pour labelliser le cacao "durable" de Côte d'Ivoire et du Ghana se heurtent à d'énormes problèmes de mise en œuvre¹⁵. Soumis aux pressions des multinationales du cacao pour essayer de sauver la filière, le CIRAD ne répond pas à la question clé de la nécessaire baisse de la production de cacao, non seulement pour sauver l'environnement mais aussi pour arrêter la quasi-servitude des jeunes enfants sahéliens formant une grande partie de la main d'œuvre des plantations¹⁶.

En oubliant aussi que, sans les Accords de Partenariat Economique (APE), les exportations de cacao transformé des trois pays non PMA d'AO (Côte d'Ivoire, Ghana et Nigéria) dans l'UE seraient soumises aux droits de douane (DD) du Système de préférences Généralisées (SPG) de 6,1% pour la pâte de cacao, 4,2% pour le beurre de cacao et 2,8% pour la poudre de cacao, alors que les Accords de libre-échange (ALE) passés avec 9 pays d'Amérique latine leur permettent aussi d'exporter tous ces produits en franchise de DD vers l'UE. Et le scandale est que l'UE ne leur impose pas de respecter les conventions internationales sur les droits humains, les droits sociaux, l'environnement et la bonne gouvernance, qu'elle exige des pays ACP pour leur accorder le statut SPG+. Or les rapports de Human Rights Watch et d'Amnesty International sur la violation de ces droits sont accablants, notamment au Honduras, Guatemala et Salvador.

Puisque le découpage des Etats actuels de l'AO est un héritage colonial car, historiquement, l'AO a connu des empires couvrant la plus grande partie de son territoire, il est urgent de revenir aux sources pour assurer sa souveraineté politique, commerciale, alimentaire et monétaire à long terme en se déconnectant des chaînes de valeur mondiales plutôt que de chercher un excédent commercial à court terme source d'un endettement structurel. La création des Etats-Unis d'AO instaurerait une solidarité politique, commerciale, alimentaire et monétaire entre pays côtiers et sahéliens, en réduisant fortement les superficies en cacao au profit de céréales, oléo-protéagineux, légumineuses fourragères, racines et tubercules, dont une partie fournirait au cheptel sahélien les ressources fourragères permettant une forte expansion de la production animale, notamment laitière, dont une partie retournerait à son tour aux pays côtiers¹⁷.

¹⁵ <https://www.voicenetwork.eu/wp-content/uploads/2021/03/2020-Barome%CC%80tre-du-Cacao-FR.pdf>; https://agritrop.cirad.fr/596409/1/Revue%20litt%C3%A9rature_certification%20CACAO_Carimentrand_CST%20For%C3%AAts.pdf;

¹⁶ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/05/12/en-cote-d-ivoire-la-difficile-lutte-contre-le-travail-des-enfants-dans-le-cacao_6079965_3212.html

¹⁷ *Pas de souveraineté monétaire de l'Afrique de l'Ouest par l'éco sans souveraineté populaire et solidarité politiques préalables*, SOL, 5 septembre 2021 (<https://www.sol-asso.fr/analyses-politiques-agricoles-jacques-berthelot-2021/>)